

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BAIE-
JAMES TENUE LE MERCREDI 27 JANVIER 2010 À 19 H À LA SALLE
MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION
SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^e RUE À CHIBOUGAMAU
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Madame Lyne Laporte Joly, présidente
Monsieur René Rousseau, vice-président
Madame Guylaine Alexandre, commissaire
Madame Suzan Amyot, commissaire
Madame Valérie Bolduc, commissaire
Madame Claudine Desgagnés, commissaire
Madame Andrée Fortin, commissaire
~~Monsieur Steve Gamache, commissaire~~
Monsieur Robert Gauthier, commissaire
Monsieur Rémy Lalancette, commissaire
Monsieur Mario Normandeau, commissaire
Madame France T. Bureau, commissaire
Madame Véronik St-Onge, commissaire - parent au primaire
Madame Denise Migneault, commissaire - parent au secondaire

Correction /
résolution
CC2380-10

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Madame Michèle Perron, à titre de directrice générale
Madame Lyne Grenier, à titre de secrétaire générale
Madame Gaëtane Arseneau, à titre de directrice générale adjointe

SONT ABSENTS :

Monsieur Daniel Bouchard, commissaire
Madame Marie-Eve C. Gallant, commissaire
Madame Nathalie Lévesque, commissaire
Monsieur Steve Gamache, commissaire

Correction /
résolution
CC2380-10

**Visioconfé-
rence**

RÉSOLUTION CC2362-10

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzan Amyot **ET RÉSOLU** que la séance se déroule par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 2 – PROCÉDURE DE CONVOCATION

Conformément à l'article 165 de la Loi sur l'instruction publique, madame la présidente s'assure que la procédure de convocation de cette séance extraordinaire a été respectée.

**Adoption de
l'ordre du
jour**

RÉSOLUTION CC2363-10

IL EST PROPOSÉ PAR madame France T. Bureau **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Visioconférence;
2. Procédure de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2009;
5. Représentations politiques des commissaires;
6. Désignation des délégués et substituts à l'assemblée générale 2010 de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
7. Participation des commissaires au colloque 2010 de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 6 et 7 mai 2010 à Québec;
8. Politique relative aux civilités, aux témoignages de reconnaissance et aux événements sociaux 2009-2010 – motion de félicitations;
9. Motions de félicitations;
10. Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves - adoption;
11. Demande d'autorisations provisoires en formation professionnelle;
12. Objectifs, principes et critères équitables de répartition des ressources financières de la Commission scolaire 2010-2011 – projet pour consultation;
13. Emprunts temporaires pour financier les dépenses de fonctionnement et d'investissement;
14. Demande de révision d'une décision;
15. Nomination au poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles;
16. Nomination au poste de direction de l'école secondaire Le Delta;
17. Comité de parents;
18. Autre correspondance;
19. Période de questions;
20. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption du
procès-verbal
de la séance
extraordi-
naire du 10
décembre
2009**

RÉSOLUTION CC2364-10

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronik St-Onge **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2009 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4 – REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES COMMISSAIRES

Lyne Laporte Joly

Participation à la rencontre des partenaires sur le Plan Nord le 26 janvier 2010

France T. Bureau

Participation à une activité soulignant le départ à la retraite de monsieur Gérald Vincent le 22 janvier 2010

Valérie Bolduc

Participation à la parade de promotion et de promesse des cadets le 15 décembre 2009

**Désignation
des délégués
et substituts à
l'assemblée
générale 2010
de la
Fédération
des commis-
sions scolaires
du Québec**

RÉSOLUTION CC2365-10

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer les délégués à l'assemblée générale 2010 de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qui se tiendra les 6 et 7 mai 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France T. Bureau **ET RÉSOLU** de nommer les commissaires suivants pour assister à l'assemblée générale de la FCSQ :

Lyne Laporte Joly, à titre de délégué
Suzan Amyot, à titre de délégué
Claudine Desgagnés, à titre de substitut
Nathalie Lévesque, à titre de substitut
Rémy Lalancette, à titre de substitut
René Rousseau, à titre de substitut

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Participation
des
commissaires
au colloque
2010 de la
Fédération
des commis-
sions scolaires
du Québec les
6 et 7 mai
2010 à
Québec**

RÉSOLUTION CC2366-10

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur René Rousseau **ET RÉSOLU** de nommer les commissaires suivants pour participer au colloque 2010 de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) les 6 et 7 mai 2010 à Québec :

Lyne Laporte Joly
Suzan Amyot
Claudine Desgagnés
Nathalie Lévesque
Rémy Lalancette, à titre de substitut
René Rousseau, à titre de substitut

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Politique relative aux civilités, aux témoignages de reconnaissance et aux événements sociaux 2009-2010 – motions de félicitations

RÉSOLUTION CC2367-10

ATTENDU QUE monsieur Gérald Vincent a été à l'emploi de la Commission scolaire depuis 34 ans;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Vincent nous quittera pour prendre une retraite bien méritée le 23 janvier 2010;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de rendre hommage à monsieur Vincent pour toutes ses années de service auprès de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France T. Bureau **ET RÉSOLU** qu'une motion de félicitations ainsi que des remerciements soient adressés à monsieur Gérald Vincent pour toutes les années de loyaux services rendus à la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Motions de félicitations

RÉSOLUTION CC2368-10

ATTENDU la participation des élèves de l'école Notre-Dame-du-Rosaire au Défi Bougez santé organisé par les étudiants du Cégep le 12 décembre 2009;

ATTENDU QUE les élèves suivants ont remporté la médaille d'or dans la discipline « mini-soccer » :

Frédéric Bergeron
Olivier Girard
Louis-Philippe Gagnon
Demy Tremblay-Watson
Iseult Savard Lévesque
Olivier Beaulieu
Kelly Gaudreault
Guillaume Lemieux
Junior Roy

ATTENDU QUE cette performance mérite d'être soulignée, conformément à la Politique relative aux civilités, aux témoignages de reconnaissance et aux événements sociaux;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzan Amyot **ET RÉSOLU** qu'une motion de félicitations soit adressée à chacun d'entre eux pour souligner cette excellente performance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Motions de félicitations

RÉSOLUTION CC2369-10

ATTENDU QUE la Société d'histoire du Canada est fière de faire connaître aux Canadiens des enseignants dont la créativité et le dévouement transforment l'enseignement de l'histoire en classe et de façon dont les jeunes découvrent notre passé;

ATTENDU QUE les élèves du secondaire de monsieur Michel Hince de l'école Jacques-Rousseau de Radisson ont joué le rôle de leur vie dans une grande reconstitution historique;

CONSIDÉRANT QUE selon la Société d'histoire du Canada, cette prestation mérite un rappel;

CONSIDÉRANT QUE ce concept d'enseignement innovateur n'est qu'un exemple des approches d'enseignement que la Société d'histoire du Canada a décidé de récompenser, en sélectionnant monsieur Michel Hince parmi les vingt-cinq finalistes du Prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire du Canada de 2009;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Andrée Fortin **ET RÉSOLU** qu'une motion de félicitations soit adressée à monsieur Michel Hince pour souligner sa contribution exemplaire à titre d'enseignant d'histoire au secondaire à l'école Jacques-Rousseau de Radisson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves - adoption

RÉSOLUTION CC2370-10

CONSIDÉRANT que le projet de politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves a franchi toutes les étapes de consultation ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rémy Lalancette **ET RÉSOLU** d'adopter la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves. Cette politique abroge la politique sur l'admission et l'inscription des élèves adoptée le 24 janvier 2009 par le conseil des commissaires et portant le numéro de résolution CC2143-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demandes d'autorisations provisoires en formation professionnelle

RÉSOLUTION CC2371-10

CONSIDÉRANT les besoins de main-d'œuvre en *Plomberie-chauffage*, plus particulièrement dans les régions Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec;

CONSIDÉRANT l'appui de la Commission de la construction du Québec (CCQ);

CONSIDÉRANT notre volonté de poursuivre notre partenariat avec la Commission de la construction du Québec (CCQ);

CONSIDÉRANT notre expertise relative à ce programme;

CONSIDÉRANT les retombées économiques pour notre commission scolaire et pour notre milieu;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Desgagnés **ET RÉSOLU** que la Commission scolaire de la Baie-James demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une autorisation triennale pour offrir le programme *Plomberie-chauffage* (DEP 5148).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Objectifs, principes et critères équitables de répartition des ressources financières de la Commission scolaire 2010-2011 – projet pour consultation

RÉSOLUTION CC2372-10

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter les objectifs, principes et critères équitables de partage des ressources de la Commission (article 275 de la LIP) 2010-2011, afin de procéder aux consultations prévues dans la LIP;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Mario Normandeau **ET RÉSOLU** que la Commission scolaire de la Baie-James adopte le projet d'objectifs, principes et critères de partage des ressources de la Commission scolaire de la Baie-James 2010-2011 aux fins de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emprunts temporaires pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissements

RÉSOLUTION CC2373-10

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire encaisse ses revenus selon les modalités qui ne sont pas concordantes avec ses déboursés courants;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit conséquemment financer temporairement certains déboursés de fonctionnement;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit financer temporairement ses dépenses d'investissements en attendant le produit d'un emprunt à long terme;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit également recourir à du financement temporaire pour couvrir les dépenses d'investissements des années antérieures ainsi que les échéances de capital à refinancer.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzan Amyot **ET RÉSOLU** que la Commission scolaire de la Baie-James décrète un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Chibougamau, conformément aux autorisations 801-FON-24 et 801-INV-24 émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, selon les modalités suivantes :

1- Pour le montant des subventions de fonctionnement du secteur des jeunes et des adultes (incluant le service de la dette et les subventions de transport scolaire) et la subvention d'investissements :

Janvier 2010	12 625 142 \$
Février 2010	12 724 440 \$
Mars 2010	13 861 823 \$
Avril 2010	13 375 517 \$
Mai 2010	11 944 387 \$
Juin 2010	12 601 653 \$

2- La présidente, la directrice générale et le directeur du Service des ressources financières sont désignés pour signer les différents documents.

3- L'emprunt utilisé pour financer les dépenses de fonctionnement sera remboursé au fur et à mesure des disponibilités de la Commission scolaire.

4- L'emprunt utilisé pour financer les dépenses d'investissements sera remboursé à même le produit d'un emprunt à long terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Demande de
révision
d'une
décision**

RÉSOLUTION CC2374-10

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision concernant un élève reçue le 16 décembre 2009;

CONSIDÉRANT l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'examen de la demande effectué par le comité de révision d'une décision;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par ce comité au conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France T. Bureau **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation faite par le comité de révision d'une décision en date du 14 janvier 2010 et de maintenir la décision initiale prise concernant l'élève et dont le dossier porte le numéro CSBJ-CR-E3;

QUE la secrétaire générale transmette, par écrit, la décision du conseil des commissaires à l'élève concerné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Nomination
au poste de
coordonna-
teur au
Service des
ressources
matérielles**

RÉSOLUTION CC2375-10

ATTENDU la structure administrative 2009-2010 modifiée, adoptée par la résolution CC2347-09;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Alexandre **ET RÉSOLU** de nommer monsieur Marc Landry au poste de coordonnateur du Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 25 janvier 2010 selon les conditions d'emploi prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* et de la Politique de gestion des ~~cadres d'écoles et de centres~~ de la Commission scolaire de la Baie-James. administrateurs

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Correction /
résolution
CC2380-10**

**Nomination
au poste de
direction de
l'école
secondaire
Le Delta**

RÉSOLUTION CC2376-10

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Gauthier **ET RÉSOLU** que monsieur Marco-Alexandre Kavanagh soit nommé à titre de directeur à l'école Le Delta à 50%, et ce, à compter du 2 février 2010 selon les conditions prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* et de la Politique de gestion des cadres d'école et de centre de la Commission scolaire de la Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17 – COMITÉ DE PARENTS

Madame Migneault informe les gens qu'à la rencontre du 11 janvier 2010, certains dossiers d'intérêt feront l'objet d'une demande au conseil des commissaires.

POINT 18 – AUTRE CORRESPONDANCE

1. Procès-verbaux du Conseil de Ville de Matagami :
 - √ Séance ordinaire tenue le mardi 10 novembre 2009;
 - √ Séance ordinaire tenue le mardi 8 décembre 2009.

POINT 19 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq personnes assistent à partir de Matagami. Une question est soulevée relative à la résolution adoptée par le conseil des commissaires sur la division de son territoire en circonscriptions électorales. Madame la présidente explique la procédure dans ce dossier selon les dispositions de la *Loi sur les élections scolaires*.

Levée de la séance

Sur une proposition de madame Claudine Desgagnés, la séance est levée à 7 h 29.

Lyne Laporte Joly,
présidente

Lyne Grenier,
secrétaire générale